

Quatre années après leur entrée en licence générale en 2019, plus de la moitié des néo-bacheliers 2019 sont diplômés, le plus souvent d'une licence générale ou professionnelle. Les deux cinquièmes ont une trajectoire linéaire en obtenant la licence dans laquelle ils s'étaient inscrits en 2019 alors que près d'un sixième se sont engagés dans une réorientation. Les autres connaissent une trajectoire marquée par une sortie de l'enseignement supérieur ou plusieurs réorientations et redoublements, ce qui ne leur permet pas d'avancer en degré d'études et d'obtenir de diplôme sur la période d'observation. Les parcours des étudiants varient nettement selon leurs caractéristiques, notamment leur sexe, leur niveau scolaire à l'entrée en licence et leur origine sociale.

Trajectoires des étudiants entrant en licence : entre réussites, réorientations et abandons

La licence est une formation universitaire en 3 ans accessible après le baccalauréat. Les étudiants qui l'obtiennent poursuivent généralement leurs études, notamment en master, tandis que d'autres peuvent les arrêter et entrer sur le marché du travail. En 2019, 37 % des néo-bacheliers poursuivant des études supérieures sont inscrits en licence, soit 182 900 étudiants. Leurs parcours dans l'enseignement supérieur sont ici analysés durant les quatre années suivantes.

Quatre ans après leur entrée en licence, une majorité d'étudiants a obtenu au moins un diplôme de l'enseignement supérieur

Parmi les étudiants de cette cohorte de néo-bacheliers entrés en première année de licence (L1) en 2019, 53 % sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2023 (*figure 1*). Il s'agit généralement d'une licence, réussie en 3 ou 4 ans (licence générale pour 44,5 % de la cohorte ou professionnelle pour 1,3 % d'entre eux), éventuellement après s'être réorientés

vers une autre discipline que celle de l'inscription en 2019. Par ailleurs, certains étudiants ont changé de filière de formation et ont obtenu, en 2023 ou avant, un BTS (dans 3,5 % des cas), un DUT¹ (0,9 %) ou un autre diplôme (2,8 %). Cette dernière catégorie des « autres diplômes », est variée : les diplômes d'établissement enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de niveau bac+3 sont les plus représentés (0,6 % de la cohorte soit un millier d'étudiants), environ 800 autres étudiants obtiennent un diplôme d'université générique (DU générique ; 0,4 %) et près de 500 obtiennent un diplôme d'état d'infirmier (0,3 %). Le solde (1,5 %) est constitué d'autres diplômes regroupant chacun moins de 200 titulaires ; ils sont majoritairement de niveau supérieur ou égal à bac+2.

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme, la majorité ne sont plus inscrits dans l'enseignement supérieur en France lors de l'année universitaire 2023-2024.

1. À partir de la rentrée 2021, le diplôme universitaire de technologie (bac+2) a été remplacé par le bachelor universitaire de technologie (BUT, bac+3). Dans cette publication, la dernière année d'observation des diplômes correspond à l'année universitaire 2022-2023 ce qui ne permet pas d'observer les diplômes de BUT.

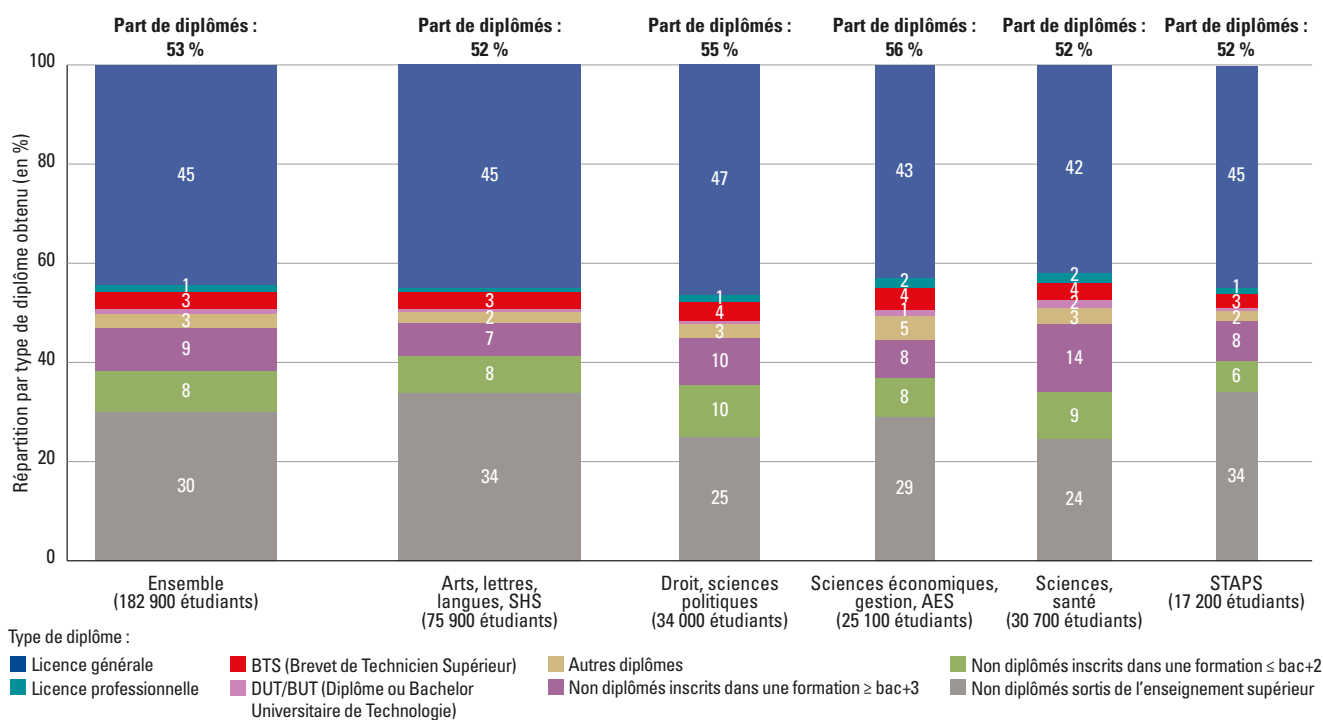
Encadré 1 : Visualisation interactive

Une visualisation interactive est associée à cette publication, accessible en suivant le lien :

<https://tableaux.data.esr.gouv.fr/devenir-etudiants/entrants-en-L1-2019/flux>

Elle permet d'observer les flux d'étudiants, leurs répartitions dans les différentes filières et leurs plus hauts diplômes selon leurs caractéristiques (sexe, type de bac, mention, groupe disciplinaire de la licence d'inscription en 2019, etc.).

FIGURE 1 - Plus haut diplôme obtenu par les étudiants à la rentrée 2023 selon la discipline choisie en licence en 2019



Note : Les largeurs sont proportionnelles aux effectifs d'inscrits dans le groupe disciplinaire, sauf pour la barre correspondant à l'ensemble des étudiants.

Lecture : Parmi les néo-bacheliers entrant en licence en 2019, 53 % valident au moins un diplôme dont le plus haut atteint en 2023 est une licence générale pour 45 % d'étudiants.

Champ : Les néo-bacheliers inscrits en licence en université à la rentrée 2019 en France.

Source : SISE MESRE-SIES

Ils représentent 30 % de l'ensemble des inscrits en L1 en 2019. Ils peuvent avoir renoncé à faire des études, au moins pour cette année-là, s'insérer professionnellement, ou bien poursuivre des études à l'étranger ou dans des formations pour lesquelles les données individuelles ne sont pas disponibles (*méthodes*).

Enfin, 17 % des étudiants de la cohorte n'ont pas été diplômés jusqu'en 2023 mais sont encore inscrits dans l'enseignement supérieur en 2023-2024. Ils sont pour moitié inscrits dans une formation de niveau bac+1 ou bac+2 (8,4 %, soit 15 300 étudiants) et pour moitié en bac+3 ou plus (8,6 %, soit 15 700 étudiants). Certains parmi eux se sont réorientés vers des filières longues, ne délivrant pas de diplômes à court terme. Ainsi, plus de 2 300 étudiants (soit 1,3 % de la cohorte) sont inscrits en 2023 dans une école d'ingénieur ou de commerce. Ou encore, plus de 600 suivent des études de santé en ayant franchi la première année, qui constitue le principal pallier de sélection de ce cursus. Ces étudiants-là ont pour la plupart vocation à être diplômés dans les années à venir.

Les taux de diplômés varient modérément entre les différents groupes disciplinaires d'inscription en licence en 2019. Le taux

d'obtention d'une licence en 3 ou 4 ans est le plus bas pour les étudiants inscrits dans des disciplines relatives aux sciences et à la santé² (44 %) et le plus haut pour celles relatives au droit et aux sciences politiques (48 %). Si 3,5 % des étudiants inscrits en 2019 dans une licence ont obtenu un BTS en 2023, c'est plus fréquemment le cas de ceux inscrits dans une licence dont la discipline fait partie des sciences économiques, gestion ou AES (4,5 %). À l'opposé, seuls 2,9 % des étudiants inscrits en 1^{re} année de licence de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) en 2019 sont diplômés d'un BTS en 2023.

Le taux de diplômés en 2023 – d'une licence ou d'un autre diplôme – varie en revanche davantage selon le sexe (58 % pour les femmes contre 46 % pour les hommes), selon le type de baccalauréat (respectivement 59 %, 29 % et 12 % pour les titulaires d'un baccalauréat général, technologique et professionnel) ou encore selon la mention obtenue (81 % pour les admis au baccalauréat avec une mention très bien et 39 % pour les admis sans mention). Il est possible de comparer les taux de diplômés selon

2. Les étudiants inscrits en première année d'études médicales en 2019 (PACES) ne font pas partie du champ.

d'autres caractéristiques des étudiants en utilisant la [visualisation interactive](#) associée à cette publication (*encadré 1*).

Lors de l'année universitaire 2023-2024, soit quatre années après leur entrée en licence, 55 % des étudiants sont encore inscrits dans l'enseignement supérieur, diplômés ou non. Ce taux varie suivant le groupe disciplinaire d'inscription en 2019, 46 % pour ceux qui s'étaient inscrits en STAPS, 49 % en Arts, lettres, langues et SHS mais 64 % pour ceux inscrits en sciences, santé et 65 % dans les disciplines relatives au droit et aux sciences politiques (*annexe 1*). La proportion d'étudiants inscrits en licence ou en master en 2023-2024 est également la plus élevée pour les licences en droit et sciences politiques (49 %) et la plus basse pour les STAPS (29 %).

Dans la suite de l'étude, les étudiants sont répartis selon 4 types de trajectoires (linéaires, réorientation accomplie, stagnante ou peu inscrite), définis dans l'encadré 2.

Trajectoires « linéaires » : plus de deux étudiants sur cinq

Le parcours de plus des deux cinquièmes des étudiants entrés en L1 en 2019 peut être qualifié de « linéaire » (42 %, *encadré 2*).

Encadré 2 : Quatre types de trajectoires

Dans cette étude, les trajectoires des étudiants sont réparties en quatre catégories.

Linéaire : une trajectoire linéaire correspond à la validation, en trois ou quatre ans, de la licence dans laquelle l'étudiant était inscrit en 2019, ou d'une licence du même groupe disciplinaire.

Réorientation accomplie : cette trajectoire regroupe les étudiants qui se réorientent et valident un diplôme de niveau supérieur ou égal à bac+2 ainsi que les étudiants non diplômés mais qui progressent après s'être engagés dans une réorientation, en atteignant au moins le niveau bac+3 lors de la dernière année d'observation (2023-2024).

Stagnante : cette trajectoire regroupe les étudiants qui vérifient les trois critères suivants :

- pas de diplôme (la dernière année d'observation des diplômes est 2022-2023),
- inscriptions au moins 3 années durant les 5 années d'observation,
- en 2023-2024, inscription à un niveau bac+1 ou bac+2, ou bien non-inscrit.

Peu inscrits : étudiants non-diplômés qui sont inscrits 1 ou 2 fois au maximum pendant les 5 années d'observation.

Cette catégorisation, détaillée dans la *figure 2*, est utilisée dans l'ensemble de la publication. Elle offre une vision simplifiée de la diversité des trajectoires des étudiants et des déterminants de ces trajectoires. Cette simplification conduit à répartir chacune des trajectoires étudiantes dans une des 4 trajectoires-types, ce qui nécessite de faire des choix sans disposer des informations ultérieures à la période d'observation. Ainsi, parmi les étudiants dont la trajectoire est considérée comme stagnante, certains pourraient obtenir un diplôme en-dehors de la fenêtre d'observation, et à l'inverse, certaines réorientations qualifiées d'accomplies selon les critères retenus pourraient finalement ne pas être menées à bien.

FIGURE 2 - Répartition des étudiants selon 4 parcours-types

Type de trajectoire	Descriptions	Effectifs	Part (en %) parmi l'ensemble de la cohorte (1)	Part (en %) parmi les étudiants de la trajectoire (2)
Linéaire	Validation en 3 ou 4 ans du diplôme d'inscription, en restant inscrit en licence dans la même mention (3)	54 200	29,6	71,4
	Validation en 3 ou 4 ans d'une licence du même groupe disciplinaire que celui de l'inscription en L1	21 700	11,9	28,6
	Ensemble	75 900	41,5	100,0
Réorientation accomplie	Réorientation dans une licence d'un autre groupe disciplinaire, validée en 3 ou 4 ans	6 200	3,4	20,5
	Validation en 3 ou 4 ans d'une licence, après réorientation vers une autre filière	1 800	1,0	5,9
	Validation d'un BTS	6 400	3,5	21,1
	Validation d'un DUT	1 600	0,9	5,3
	Validation d'un autre diplôme niveau bac+2 ou plus	4 800	2,6	15,8
	Réorientation, non encore diplômé mais inscrits dans une formation de niveau bac+3 ou plus en 2023-2024	9 500	5,2	31,4
Ensemble	30 300	16,6	100,0	
Stagnante	Non diplômés qui ont atteint une L3 de leur groupe disciplinaire d'inscription en 2019	10 900	6,0	26,9
	Non diplômés qui ont atteint un niveau bac+3 mais sont à un niveau inférieur ou sont sortants en 2023-2024	1 900	1,0	4,7
	Non diplômés qui ont atteint un niveau bac+2	21 400	11,7	52,8
	Non diplômés qui n'ont jamais dépassé un niveau bac+1	6 300	3,4	15,6
	Ensemble	40 500	22,1	100,0
Peu inscrits	Non diplômés uniquement inscrits en 2019	19 600	10,7	54,1
	Non diplômés inscrits en 2019 et en 2020 uniquement	13 400	7,3	37,0
	Non-diplômés inscrits deux fois : en 2019 et un autre année que 2020	3 200	1,7	8,8
	Ensemble	36 200	19,8	100,0
Total		182 900	100,0	100,0

Notes : (1) Cette part est rapportée à l'ensemble des néo-bacheliers 2019 inscrits en licence (2) Cette part est rapporté à l'ensemble des étudiants appartenant au même parcours-type (3) Certains étudiants peuvent cependant avoir une année sans inscription, qui peut correspondre à une année d'études à l'étranger ou une interruption.

Lecture : Parmi l'ensemble des néo-bacheliers entrant en licence en 2019, 41,5 % ont un parcours qualifié de linéaire et 71,4 % des étudiants avec ce type de trajectoire ont validé en 3 ou 4 ans le diplôme qu'ils visaient en 2019, en restant inscrit dans la même mention.

Champ : Les néo-bacheliers inscrits en licence en université à la rentrée 2019 en France.

Source : MESRE-SIES, MEN-DEPP

Ces étudiants sont restés inscrits en licence dans le même groupe disciplinaire, éventuellement avec une interruption temporaire des études, avant de valider en 3 ou 4 ans, la licence dans laquelle ils s'étaient inscrits (30 %), ou une licence du même groupe disciplinaire (12 %). Dans ce dernier cas, les trois quarts de ces étudiants étaient

inscrits en L1 dans une licence « portail ». Les licences portails, systématiques en STAPS et assez fréquentes en sciences, santé (38 % des étudiants qui y sont inscrits) et en sciences économiques, gestion, AES (18 %) permettent d'explorer plusieurs disciplines connexes avant de s'orienter en L2 vers l'une d'entre elles.

Les trajectoires linéaires sont plus fréquentes (49 %) parmi les étudiants qui n'avaient fait que des vœux de licences lors de la campagne Parcoursup 2019. Ce taux de réussite plus important pourrait être le reflet d'une plus grande motivation à s'inscrire dans cette filière relativement à l'ensemble de la cohorte des

Encadré 3 : Type de trajectoire et vœux lors de la campagne Parcoursup 2019

Pour être inscrits en licence, les néo-bacheliers 2019 ont dû faire des vœux de formation sur la plateforme Parcoursup. En 2019, les lycéens ne hiérarchisaient pas leurs vœux. Aussi, il n'est pas possible de savoir, pour chacun des étudiants inscrits en licence, si l'inscription correspond à une véritable préférence ou bien s'il s'agit d'un choix par défaut.

Il est cependant possible de distinguer des groupes d'étudiants dont les degrés de motivation pour s'inscrire en licence semblent différer.

FIGURE 3 - Les parcours sont plus souvent linéaires pour les étudiants n'ayant émis que des vœux de licence en 2019 sur parcoursup

Type de trajectoire	Ensemble de la cohorte (182 921 étudiants)	Groupe 1 : 100 % de vœux en licence sur parcoursup	Groupe 2 : moins d'un tiers de vœux en licence sur parcoursup
Linéaire	41,5	49,6	20,4
Réorientation accomplie	16,6	12,6	19,2
Stagnante	22,1	21,5	25,6
Peu inscrits	19,8	16,2	34,8
Total	100	100	100

Lecture : Parmi les étudiants n'ayant émis que des vœux de licence sur la plateforme parcoursup en 2019, 49,6 % suivent un parcours linéaire (encadré 2)
 Champ : Néo-bacheliers inscrits en première année de licence en 2019
 Source : MESRE-SIES

Nous considérons ici un premier groupe constitué des étudiants qui n'ont émis que des vœux de licence, tandis qu'un second groupe est constitué de ceux dont la proportion de vœux fléchés vers des licences parmi l'ensemble des vœux est inférieure à 1/3. Nous faisons l'hypothèse qu'en moyenne, la motivation pour intégrer une licence est plus importante dans le groupe 1 que dans le groupe 2.

Les étudiants du groupe 1 ont plus fréquemment une trajectoire linéaire que ceux de l'ensemble de la cohorte (50 % contre 41 %). Au contraire, parmi les étudiants du deuxième groupe, la proportion de ceux dont la trajectoire est linéaire est d'environ 20 %, soit 21 points de pourcentage de moins que dans l'ensemble de la cohorte. Ce lien entre motivation estimée pour s'inscrire en licence et type de trajectoire dans l'enseignement supérieur est encore présent lorsque la comparaison est menée « toutes choses égales par ailleurs » (figure 6). Autrement dit, à caractéristiques égales, les chances de poursuivre une trajectoire linéaire sont plus élevées pour les étudiants du groupe 1 et moins élevées pour ceux du groupe 2. Les étudiants du groupe 2 se sont davantage réorientés (19 %) et sont surreprésentés parmi les étudiants peu inscrits dans le supérieur entre 2020 et 2023. Cela suggère que le type de trajectoire des étudiants à l'issue de la première année de la licence est corrélée avec leur degré de motivation à s'orienter vers ce type de formation.

Plus généralement, les deux-tiers des néo bacheliers inscrits en L1 en 2019 (65 %) avaient une majorité de licences parmi leurs vœux et 40 % n'ont demandé que des licences.

néo-bacheliers inscrits en L1 en 2019 (encadré 3).

Plus de 60 % des étudiants ayant une trajectoire linéaire sont inscrits en première ou deuxième année de master à la rentrée 2023. Ceux qui ont obtenu leur diplôme de licence en 4 ans poursuivent ensuite moins souvent des études (70 %) que ceux qui l'ont obtenu en 3 ans (77 %).

Trajectoires du type « réorientation accomplie » : un étudiant sur six

Le souhait de se réorienter au terme d'une première année dans l'enseignement supérieur est un phénomène en augmentation depuis une dizaine d'années (IGESR, 2020). Ce phénomène concerne toutes les filières : un tiers des néo-bacheliers 2019 inscrits dans l'enseignement supérieur a ainsi formulé au moins un vœu sur Parcoursup lors de la campagne 2020³.

Parmi les néo-bacheliers inscrits en L1 en 2019, 17 % ont une trajectoire de type réorientation accomplie (encadré 2). Ils se sont

réorientés et obtiennent comme plus haut diplôme, un BTS (3,5 % de l'ensemble de la cohorte des néo-bacheliers 2019 inscrits en L1), un DUT (0,9 %) ou un autre diplôme de niveau bac+2 ou plus (2,6 %). Cette trajectoire comprend également des étudiants titulaires d'une licence, qu'ils peuvent avoir obtenue après s'être réorientés dans un autre groupe disciplinaire (3,5 %) ou bien après avoir été inscrits dans une autre filière (1 %). Dans ce dernier cas, il s'agit le plus souvent de titulaires d'une licence professionnelle après validation d'un BTS ou d'un DUT.

Le solde (5,1 %) est constitué d'étudiants inscrits, après réorientation, dans un niveau d'étude supérieur ou égal au bac+3 en 2023-2024. Parmi eux, les deux cinquièmes (2 % de l'ensemble de la cohorte) sont inscrits dans une licence d'un autre groupe disciplinaire que celle de leur inscription en 2019. Ils sont encore susceptibles de valider cette nouvelle licence en 3 ou 4 ans. Un cinquième est inscrit en troisième année d'une autre formation, par exemple en troisième année de bachelor universitaire de technologie (BUT). Enfin, les deux cinquièmes restants (2 %) sont inscrits en 4^e ou 5^e année, le plus souvent dans une formation d'ingénieur, de santé ou du paramédical.

Les inscrits dans des licences « droits, sciences politiques », « sciences écono-

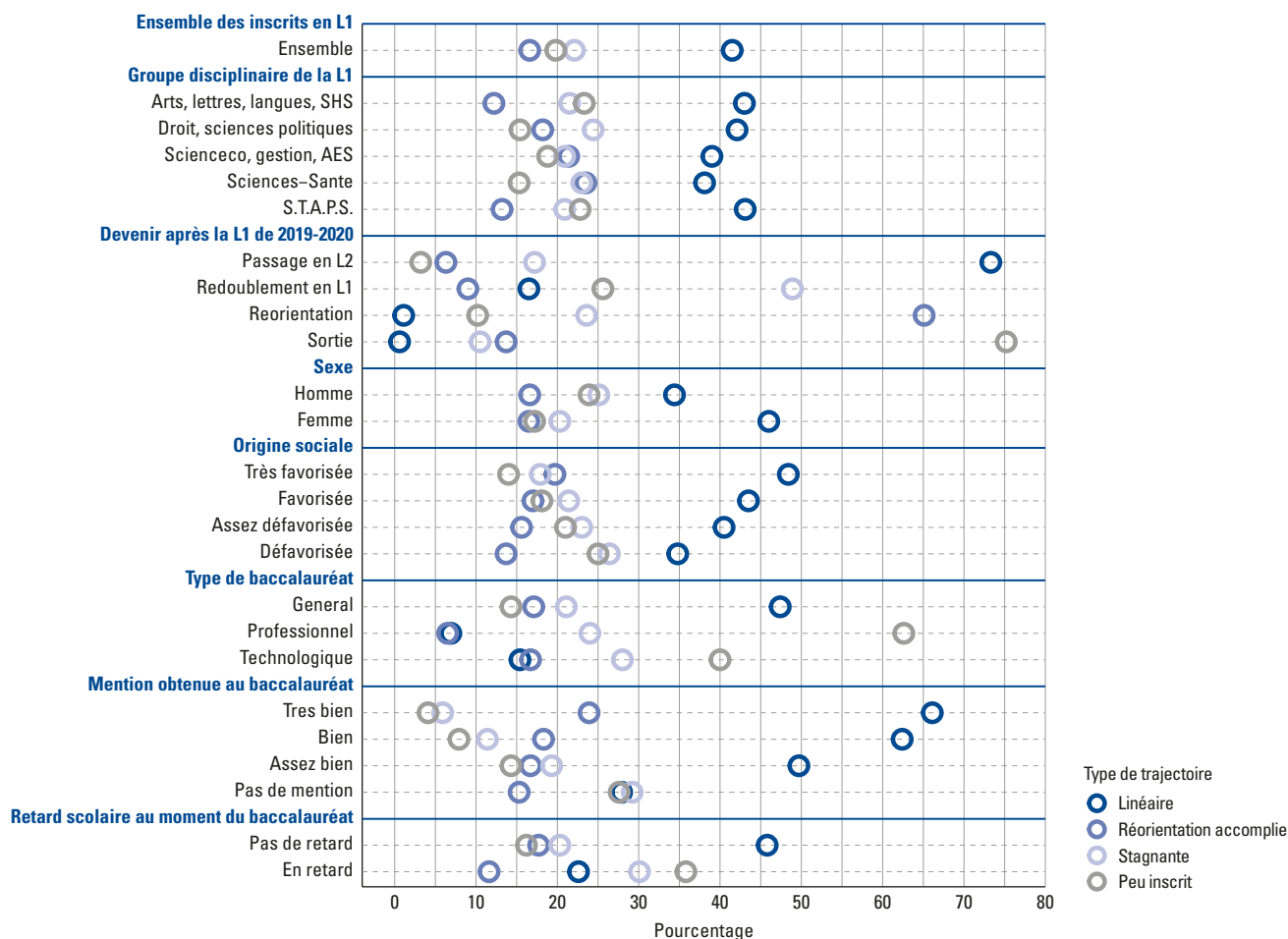
miques, gestion, AES » ou « sciences, santé » en 2019 ont plus fréquemment une trajectoire de type de réorientation accomplie (annexe 2 et visualisation interactive). Quatre années après leur première inscription, 14 % des néo-bacheliers ayant ce type de trajectoire sont en master (soit 47 points de pourcentage de moins que parmi les étudiants ayant une trajectoire linéaire).

Trajectoire « stagnante » : plus d'un étudiant sur cinq

Plus d'un cinquième des néo-bacheliers inscrits en L1 en 2019 (22 %) est inscrit au moins trois années dans l'enseignement supérieur sur les cinq années d'observation, le plus souvent à un niveau d'études inférieur ou égal à bac+2 sans obtenir de diplôme de premier cycle jusqu'à la session 2022-2023 (dernière année d'observation de la diplomation). Certains étudiants de cette trajectoire sont cependant susceptibles d'être diplômés les années suivantes. Environ un quart a atteint la troisième année de la licence dans laquelle ils étaient inscrits en 2019. Les autres sont généralement inscrits à des niveaux bac+1 ou bac+2. Ces trajectoires sont marquées par des sorties temporaires, des redoublements et des réorientations vers d'autres formations et/ou secteurs disciplinaires.

3. Parmi eux certains étudiants peuvent ne pas réellement souhaiter se réorienter : ils émettent des vœux sur Parcoursup en cas d'échec à l'issue de leur première année. Cela était souvent le cas, en 2020, pour les étudiants inscrits en PACES, dans l'attente de leurs résultats de première année.

FIGURE 4 - Trajectoires selon la discipline d'inscription et selon les caractéristiques des étudiants



Lecture : Les néo-bacheliers entrant dans une licence du domaine des arts, lettres, langues ou sciences humaines et sociales (SHS) en 2019 sont 43 % à suivre un parcours linéaire.
 Champ : Les néo-bacheliers inscrits en licence en université à la rentrée 2019 en France.
 Source : MESRE-SIES, MEN-DEPP

Trajectoires de type « peu inscrits » : un étudiant sur cinq

Un cinquième des néo-bacheliers inscrits en L1 en 2019 (20 %) ne sont pas inscrits dans l'enseignement supérieur plus de deux fois durant les cinq années observées. Ils n'obtiennent pas de diplôme de l'enseignement supérieur en France. Parmi eux, certains peuvent cependant poursuivre des études à l'étranger ou dans des formations pour lesquelles les données individuelles ne sont pas disponibles (*méthode*). Plus de la moitié de ces étudiants (54 %) ne sont inscrits qu'en 2019, puis quittent l'enseignement supérieur français : cela représente 11 % de l'ensemble de la cohorte des bacheliers 2019 inscrits en L1. Près de deux étudiants sur cinq poursuivent leurs études en 2020 avant de ne plus se réinscrire (7 % de l'ensemble de la cohorte). En 2020, la majorité de ces étudiants redoublent leur L1.

Davantage de trajectoires linéaires pour les femmes et les titulaires d'une mention très bien au baccalauréat

La répartition des étudiants parmi les quatre types de trajectoires (linéaire, réorientation accomplie, stagnante et peu inscrits, *encadré 2*) varie selon leurs caractéristiques (*figure 4*). Le niveau scolaire initial, mesuré par la mention au baccalauréat, est particulièrement bien corrélé avec le taux d'étudiants ayant une trajectoire linéaire : 28 % des étudiants inscrits en L1 n'ayant pas eu de mention au baccalauréat ont une trajectoire linéaire, pour respectivement 50 %, 62 % et 66 % de ceux titulaires de mentions Assez bien (AB), Bien (B) et Très bien (TB). Or, les néo-bacheliers inscrits en licence obtiennent en moyenne moins souvent le baccalauréat avec mention que ceux inscrits dans les autres formations de l'enseignement supérieur (*encadré 4*). Ce plus faible

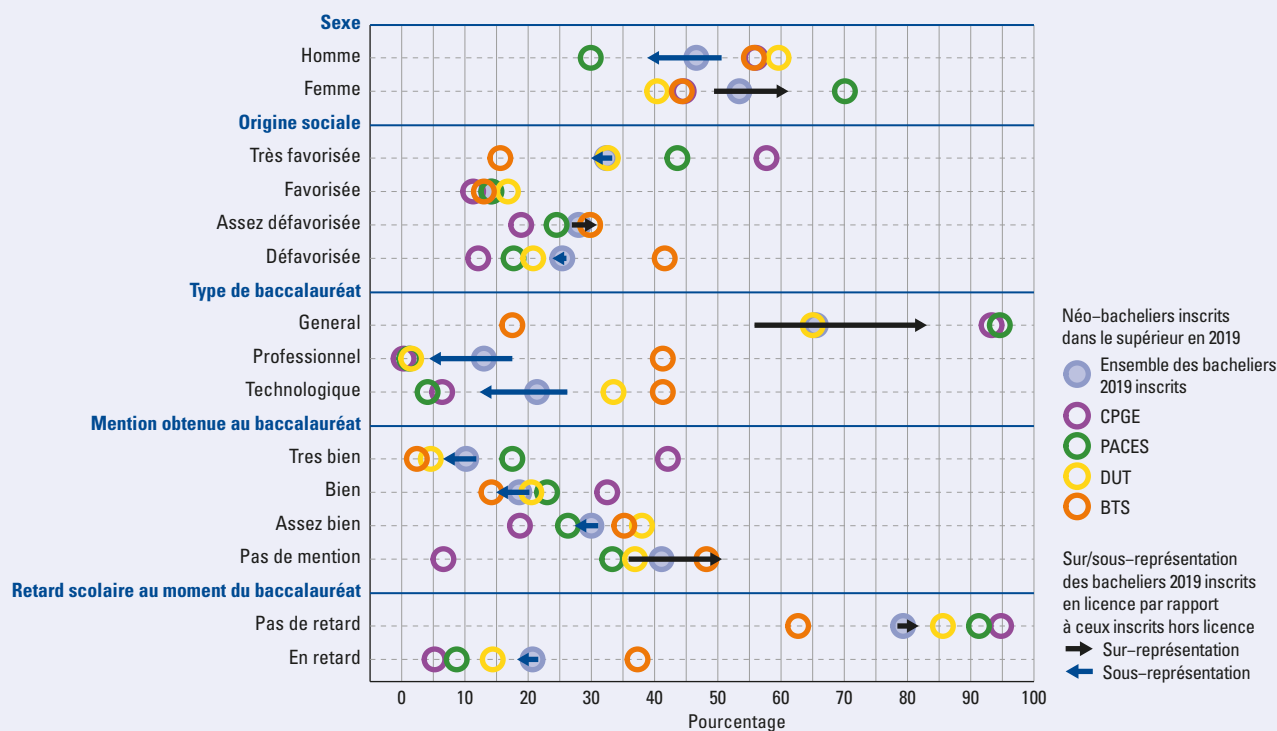
taux de mention, qui reflète des compétences scolaires en moyenne moins élevées chez les étudiants inscrits en licence, explique, pour une part, le taux relativement moins élevé d'étudiants ayant une trajectoire linéaire. Les fréquences des trajectoires de type réorientation accomplie sont elles aussi croissantes avec le niveau de la mention. Une explication pourrait être que plus le niveau scolaire initial est élevé, plus les étudiants ont eu de chances d'obtenir la réorientation qu'ils souhaitaient lors de la campagne Parcoursup 2020, et plus ils ont ensuite eu tendance à la mener à bien. Bechichi (2026) montre en effet que parmi les étudiants souhaitant se réorienter, ceux qui sont acceptés dans une formation qu'ils souhaitent ont plus de chances d'obtenir ensuite un diplôme. Symétriquement, la proportion des étudiants qui progressent peu dans les études et celle des étudiants qui sont peu inscrits sont d'autant plus basses que la mention est élevée.

Encadré 4 : Caractéristiques des néo-bacheliers inscrits en L1

Les femmes sont majoritaires parmi les néo-bacheliers 2019 inscrits en licence (61 % - *figure 5*). Ce taux est plus élevé que parmi l'ensemble de ceux qui sont inscrits dans toutes les autres formations confondues (49 %). Les étudiants entrant en licence sont plus souvent titulaires d'un baccalauréat général que l'ensemble des autres entrants dans l'enseignement supérieur. Les étudiants titulaires des baccalauréat professionnel et technologiques se dirigent en effet beaucoup plus souvent vers les sections de techniciens supérieurs ou les instituts universitaires de technologie (IUT).

Le niveau scolaire des entrants en licence est moins élevé que celui constaté chez les entrants en IUT, en première année commune aux études de santé (PACES) ou en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), lorsqu'on mesure ce niveau par la part de mentions au baccalauréat ou l'âge au moment de le passer. En particulier, le taux d'étudiants titulaires d'une mention bien ou très bien s'élève à 21 % parmi les entrants en licence, contre 25 % en IUT, 39 % en PACES et 71 % en CPGE.

FIGURE 5 - Caractéristiques des néo-bacheliers inscrits en L1 comparées à celles des inscrits dans les autres formations



Note : Ce graphique présente les caractéristiques socio-démographiques des étudiants inscrits en première année de licence en 2019, comparées à celles des autres bacheliers 2019 inscrits dans le supérieur. Le point de départ (resp. d'arrivée) de chaque flèche correspond à la part de bacheliers 2019 (resp. d'inscrits en L1 en 2019-2020) pour chaque modalité.
Lecture : Parmi l'ensemble des néo-bacheliers 219 inscrits en licence, 39 % sont des hommes.
Champ : Néo-bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur en 2019.
Source : MESRE-SIES, MEN-DEPP.

Le lien entre origine sociale, déclinée en quatre catégories (*méthodes*) et type de trajectoire suit le même schéma, avec toutefois un gradient moins marqué. Par ailleurs, les femmes ont plus fréquemment une trajectoire linéaire (46 %) que les hommes (34 %), et les étudiants titulaires d'un baccalauréat général (47 %) que les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel (7 %) ou technologique (15 %). Ainsi, parmi les hommes d'origine sociale défavorisée ayant obtenu un baccalauréat sans mention avec un an de retard, 12 % suivent une trajectoire linéaire et 9 % se réorientent avec succès. À l'inverse, parmi les femmes d'origine sociale très favorisée ayant eu le baccalauréat l'année de leurs 18 ans avec une mention très bien, ces proportions sont respectivement de 66 % et 26 %.

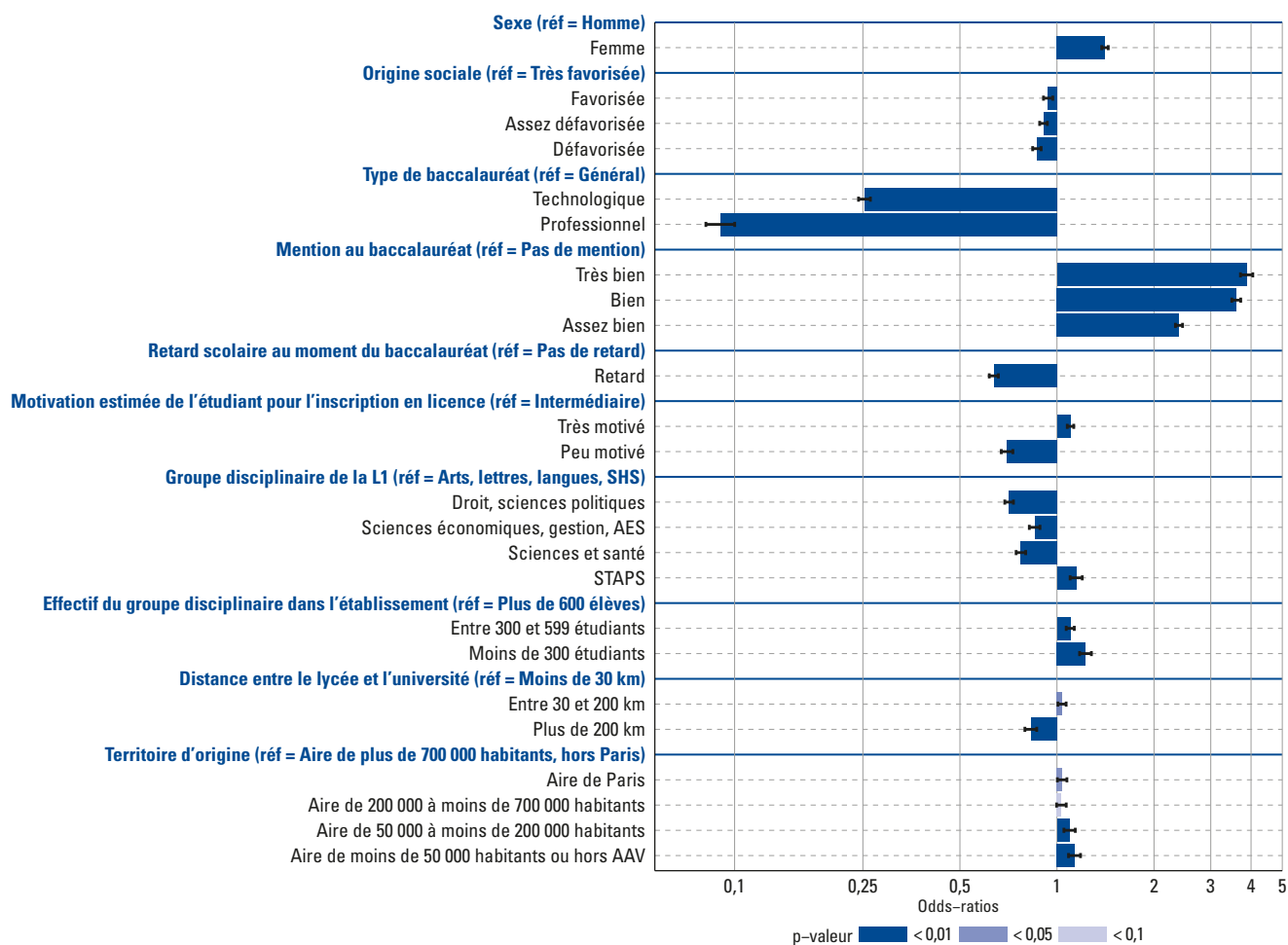
Ces disparités de réussite semblent se manifester dès la première année d'étude. En effet, parmi les étudiants admis à s'inscrire en L2 en un an, le taux de ceux qui ont une trajectoire linéaire est de 73 %. Les écarts de répartition des étudiants entre les quatre types de trajectoires diffèrent moins selon le groupe disciplinaire d'inscription. La proportion d'étudiants ayant une trajectoire linéaire varie entre 38 % (science-santé) et 43 % (STAPS).

À caractéristiques égales, la corrélation entre origine sociale et réussite en licence est faible

Les statistiques descriptives permettent d'observer les liens entre les caractéristiques

individuelles et les types de trajectoire suivies par les étudiants entrés en licence. Elles ne permettent toutefois pas d'estimer l'intensité du lien de chacune des caractéristiques avec les trajectoires des étudiants, net des effets des autres caractéristiques. Par exemple, être une femme et avoir une mention très bien au baccalauréat sont deux facteurs corrélés au fait d'avoir une trajectoire linéaire, mais aussi corrélés entre eux. Pour identifier la contribution spécifique de chaque variable à la probabilité d'avoir une trajectoire linéaire, un modèle logistique est estimé (*figure 6, méthodes*). Toutes les autres caractéristiques observées étant égales par ailleurs, avoir obtenu en 2019 un baccalauréat professionnel plutôt que général divise par plus de 10 les chances relatives (*méthodes*) d'avoir une

FIGURE 6 - Facteurs explicatifs d'une trajectoire linéaire



Notes : La motivation estimée de l'étudiant pour s'inscrire en licence est expliquée dans l'encadré 3. Le territoire d'origine est celui du lycée dans lequel l'étudiant était inscrit en terminale.
 Lecture : Toutes choses observées étant égales par ailleurs, avoir une mention Très Bien au baccalauréat plutôt que pas de mention multiplie par quatre les chances relatives de suivre une trajectoire linéaire en licence.
 Champ : Néo-bacheliers inscrits en première année de licence durant l'année universitaire 2019/2020 en France.
 Source : MESRE-SIES, MEN-DEPP.

trajectoire linéaire. Avoir eu le baccalauréat avec du retard, ou avoir eu un baccalauréat technologique sont aussi deux caractéristiques associées à de moindres chances d'avoir une trajectoire linéaire une fois entré en licence. Au contraire, être une femme et/ou avoir obtenu une mention au baccalauréat augmente les chances de suivre une trajectoire linéaire. Ces effets estimés « toutes choses égales par ailleurs » sont pour la plupart cohérents avec les résultats présentés dans la figure 4. Les effets de l'origine sociale estimés par le modèle logistique sont en revanche beaucoup plus mesurés que ceux constatés dans la figure 4. L'origine sociale et la performance scolaire sont en effet très corrélées : pour deux étudiants, l'un d'origine sociale très favorisée et l'autre défavorisée, mais dont les autres caractéristiques sont égales, les chances d'avoir une trajectoire linéaire apparaissent beaucoup plus proches. La licence est ainsi une formation

pour laquelle l'effet de l'origine sociale sur la réussite, une fois épurée du niveau scolaire, est relativement faible. Le type de territoire d'origine de l'étudiant joue un rôle. En dehors de l'aire parisienne, plus le lycée dans lequel l'étudiant était inscrit en terminale est localisé dans une aire d'attraction peuplée (*définitions*), moins il a de chances de suivre une trajectoire linéaire. Par ailleurs, la distance (*définitions*) entre la commune du lycée et celle de l'université a un effet positif lorsqu'elle est comprise entre 30 et 200 km et négatif lorsqu'elle est supérieure à 200 km (ces résultats sont robustes à des variations de ces seuils). Ces effets de la distance pourraient être liés à des caractéristiques inobservées de l'étudiant. Une distance médiane pourrait en effet révéler à la fois une motivation importante pour réussir la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit (l'étudiant a accepté de se déplacer, il n'a pas principalement été motivé par la proximité de la formation

qu'il a choisie), tout en étant suffisamment proche de sa famille pour bénéficier de son soutien (Délès et al., 2025). Le nombre d'étudiants inscrits dans le groupe disciplinaire au sein de l'université est par ailleurs corrélé négativement à la réussite des étudiants. Autrement dit, plus la faculté dans laquelle l'étudiant est inscrit est petite, plus importante est sa probabilité de réussite, les autres caractéristiques étant égales par ailleurs. Enfin, même après la prise en compte de toutes ces variables, le groupe disciplinaire dans lequel l'étudiant est inscrit en L1 a un effet significatif sur le fait d'avoir une trajectoire linéaire. Par exemple, pour deux élèves ayant les mêmes caractéristiques observées, la probabilité d'avoir une trajectoire linéaire est plus importante en s'inscrivant en STAPS qu'en Droit/sciences politiques. Les effets des différentes caractéristiques de l'étudiant sur la probabilité de suivre une trajectoire de type « réorientation

accomplie» sont présentés dans l'annexe 3. La probabilité de réorientation est plus élevée pour les étudiants inscrits en sciences-santé, en sciences économiques, gestion, AES et dans une moindre mesure en droit, sciences politiques, en comparaison avec ceux inscrits en STAPS ou en arts, lettres, langues, SHS. Elle est aussi plus élevée pour les titulaires d'un baccalauréat technologique que pour ceux titulaires d'un baccalauréat général et pour les titulaires d'une mention très bien au baccalauréat. Enfin,

elle est moins élevée pour les étudiants ayant effectué leur terminale dans les aires d'attraction des villes les moins peuplées ce qui pourrait refléter des opportunités de réorientations moins nombreuses que dans les grandes agglomérations.

L'annexe 4 présente les coefficients d'un modèle logistique dans lequel sont estimés les effets de ces mêmes caractéristiques sur la probabilité de passer en L2 en un an. Les effets sont très proches de ceux présentés dans la figure 6, puisque le passage

en L2 en un an et le fait de suivre une trajectoire linéaire sont deux situations très liées. De fait, les étudiants ayant une trajectoire linéaire sont le plus souvent (93 %) passés en L2 en un an. Réciproquement, les trois-quarts (73 %) des étudiants validant leur première année en un an et poursuivant en L2 ont par la suite une trajectoire linéaire.

Julien Silhol, Caroline Wirth,
MESRE-SIES

Méthodes

Reconstitution des parcours

Les parcours des étudiants entrant en première année de licence en 2019-2020 sont reconstitués grâce à leur numéro d'immatriculation dans les bases d'inscriptions successives, jusqu'à l'année 2023-2024. Le SIES dispose de données individuelles pour 95 % des inscriptions dans l'enseignement supérieur français (France métropolitaine et départements et régions d'Outre-mer). Les réorientations vers une formation débutant en bac+1 pour laquelle les données individuelles ne sont pas disponibles sont imputées grâce aux données de la plateforme Parcoursup.

Gestion des doubles inscriptions

Les étudiants ont généralement la possibilité de s'inscrire soit dans plusieurs formations, soit dans une même formation enseignée dans différents établissements. La formation « principale » est conservée, à savoir celle menant au niveau de diplôme le plus élevé parmi celles dans lesquelles l'étudiant est inscrit. Les étudiants inscrits à la fois en licence et en CPGE sont considérés comme inscrits en CPGE ; ils sont donc exclus du champ de l'étude.

Traitement des arrondis

Les données des tableaux et du texte sont arrondies. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Régression logistique

Afin de comprendre les facteurs associés au fait de suivre une trajectoire linéaire, de suivre une trajectoire de type « réorientation aboutie » (*annexe 3*), ou de passer en L2 en un an (*annexe 4*) des modèles logistiques sont estimés pour mesurer l'effet de chaque caractéristique en supposant que les autres restent égales. Dans ces modèles, la variable expliquée correspond à un événement donné (par exemple suivre, ou non, une trajectoire linéaire), et les variables explicatives sont des variables indicatrices (sexe, catégorie socioprofessionnelle, mention obtenue au baccalauréat, etc.). Les résultats sont présentés sous la forme de rapports de cotes ou chances relatives (rapports de chances ou odds ratio).

Les chances relatives correspondent à la probabilité que l'événement soit réalisé pour un étudiant aux caractéristiques fixées, divisée par la probabilité que l'événement ne soit pas réalisé, pour un étudiant de mêmes caractéristiques, l'ensemble divisé par le même rapport pour un étudiant de la catégorie de référence. Ainsi, elles mesurent combien les chances de survenue plutôt que d'absence d'un événement sont multipliées dans un groupe par rapport à un autre. Une chance relative supérieure à 1 indique une augmentation des chances, et une chance relative inférieure à 1 une diminution de celles-ci.

Pour en savoir plus

- Bechichi N., « [La réorientation dans l'enseignement supérieur](#) », *Note de l'Institut de Politiques Publiques* n° 122, 2026.
- Bonneville L., Wirth C., « [Une grande diversité des trajectoires durant les trois premières années dans l'enseignement supérieur](#) », *Note d'information du SIES*, n° 25.03, janvier 2025.
- Delès R., Le Pape M.C., Tenret E., « [La semi-décohabitation, privilège des étudiant-es à qui tout réussit ?](#) » in *Déchiffrer les conditions de vie étudiantes*, Observatoire national de la vie étudiante – La documentation française, 2025.
- Duguet A., Le Mener M., Morlaix S., « [Les déterminants de la réussite à l'université. Quels apports de la recherche en éducation ? Quelles perspectives de recherche ?](#) », *Spiral-E*, supplément électronique au n° 57, 2016.
- IGESR, « [Quels effets d'une réorientation en première année d'études supérieures sur la réussite des étudiants ?](#) », Rapport à la ministre n° 2020-063, inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.
- Lipfel J., « [Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2024](#) », *Note flash du SIES*, n° 29, novembre 2025.

Sources et définitions

Sources

Plusieurs sources de données sont mobilisées : les données relatives aux inscriptions à l'université sont issues du dispositif SISE du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE). Les réorientations vers les écoles d'ingénieurs, de commerce ou de la culture sont aussi identifiées grâce au dispositif SISE. Celles vers les BTS et assimilés et les classes préparatoires aux grandes écoles grâce aux dispositifs SCOLARITÉ et SCOLEGE du ministère de l'Éducation nationale (MEN) et du MESRE. Les informations sur les lieux de scolarisation en terminale et les résultats au baccalauréat sont issus du système d'information CYCLADES du MEN. Les informations relatives aux vœux d'orientation des étudiants proviennent de la plateforme Parcoursup. Lorsqu'un étudiant qui souhaite se réorienter accepte sur Parcoursup une formation pour laquelle les données individuelles ne sont pas disponibles (comme c'est le cas par exemple des BTS agricoles), on considère qu'il est effectivement inscrit dans cette formation.

Champ

Ensemble des néo-bacheliers 2019 inscrits en première année de licence durant l'année 2019-2020. Les étudiants inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles et en licence ne font pas partie du champ.

Définitions

Les **sortants** de l'enseignement supérieur français sont les étudiants inclus dans l'étude qui ne sont pas retrouvés parmi les inscrits, ni imputés

lorsqu'ils ont accepté une proposition sur Parcoursup dans une formation pour laquelle les données individuelles ne sont pas disponibles. Ils peuvent éventuellement être étudiants à l'étranger.

L'**aire d'attraction d'une ville** définit l'étendue de l'influence d'une ville sur les communes environnantes. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

La **distance** est une distance à « vol d'oiseau », calculée entre le centre de la commune du lycée et le centre de la commune de l'établissement dans lequel l'étudiant est inscrit en licence.

L'**origine sociale** du néo-bachelier fait référence à la profession ou catégorie socio-professionnelle (PCS) de la personne qui en est responsable. Elle peut être :

- très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, professeurs y compris des écoles ;
- favorisée : professions intermédiaires (sauf professeurs), retraités des catégories très favorisées et favorisées ;
- moyenne : agriculteurs exploitants et retraités, artisans et commerçants et retraités, employés ;
- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle), PCS manquantes.